



Comment attirer les Chinois dans le textile

• **A cause d'un Smig élevé, la Chine cherche 85 millions d'emplois à l'étranger**

• **La tutelle espère pouvoir saisir même un faible pourcentage de cette manne**

VENTS favorables pour un vrai décollage de l'industrie de textile au Maroc. Un contrat de performance 2015-2020 vient d'être signé, la semaine dernière, par l'Etat et l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (Amith). Un acte qui va donner un contenu opérationnel au volet textile du Plan d'accélération industrielle à l'horizon 2020, basé sur l'approche des écosystèmes. Objectif, l'amélioration de la compétitivité des acteurs pour leur permettre de tirer profit des mutations favorables du secteur sur le plan international. «Pour les prochaines années, la Chine envisage de délocaliser près de 85 millions d'emplois», rappelle

Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie et du Commerce, lors d'une rencontre organisée dernièrement par l'association MBA Ponts Alumni Morocco. Cette délocalisation visant les industries à forte

«Cette évolution va se poursuivre durant les 5 prochaines années avec une augmentation prévisible de plus de 10% par an», est-il indiqué. Optimiste, Elalamy espère que le Maroc puisse drainer ne serait-ce que 1%

tional comme c'est le cas par exemple de la Turquie», indique un grand opérateur de Salé. Ce dernier rappelle qu'au moment où le marché est devenu porteur avec suffisamment de commandes à l'export, par manque de performance et compétitivité, les entreprises de textile se sont raréfiées dans la zone industrielle de Salé autrefois fief de grands noms du secteur. Pour cet industriel, le grand défi est d'assurer la relève avec de jeunes industriels qui peuvent développer et moderniser davantage le secteur. Il soulève également une pénurie d'une main-d'œuvre suffisamment qualifiée, ce qui donne au volet formation une importance dans la mise en place de la convention du textile. L'accompagnement de l'administration est également nécessaire pour dépasser les obstacles administratifs et ceux du foncier par l'aménagement de zones industrielles de nouvelle génération avec des conditions d'installation avantageuses pour les opérateurs. □

Donnant-donnant

PROFITANT de cette rencontre, Elalamy rappelle que le Plan d'accélération industrielle est fondé sur une approche gagnant-gagnant. «Le gouvernement va accompagner les opérateurs industriels qui s'engagent pour leur part à accompagner le pays pour atteindre ses objectifs d'ici 2020». La priorité revient à l'emploi. Avec ce plan, l'objectif est de créer 500.000 emplois (2014-2020) dont 100.000 par le secteur du textile. Il vise également à réduire la part des importations dans la balance commerciale et accroître la part de l'industrie dans le PIB pour atteindre 23% contre 14% actuellement. En contrepartie, le gouvernement prévoit des subventions financières via le Fonds de développement industriel doté d'une enveloppe de 21 milliards de DH et la mobilisation de 1.000 ha de foncier destiné à la location. □

intensité de main-d'œuvre est déjà entamée au profit des pays voisins qui disposent de ressources qualifiées et compétitives. Une telle situation s'explique notamment par la hausse des salaires en Chine avec un Smig dépassant actuellement les 500 dollars contre près de 300 dollars au Maroc.

de ces emplois à délocaliser par la Chine. Des opérateurs chinois en textile commencent déjà à s'installer au Maroc, une chose non concevable auparavant, selon Elalamy. «Ce contrat-programme permettra au textile de se positionner et de tirer avantage des transformations du secteur à l'interna-

N.E.A.

*Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com*